



FEDE FLASH

N° 155
AVRIL 2020

La situation exceptionnelle que nous traversons actuellement ralentit la vie de votre Fédération, puisque la date du confinement a été arrêtée à l'issue de notre Congrès. Il était juste temps ! Et de ce fait, le CA fédéral n'a pu se réunir, comme prévu initialement le 20 mars et n'a donc pu établir le calendrier de travail de ses instances : CA et commissions.

Il en est de même pour vos assemblées générales départementales, puisque toutes ont été reportées. A ce sujet, les administrateurs fédéraux feront leur possible pour assurer les représentations de la Fédération, sans toutefois vous le garantir, en raison du nombre d'AG qui se dérouleront au même moment. Soyez assurés du soutien de la Fédération Nationale.

J'ai une pensée toute particulière pour nos adhérents, souvent les plus exposés, en raison de leur situation précaire. Je sais que des initiatives locales, départementales, qu'elles soient organisées par nos ADEPAPE ou de façon inter-associatives ... se sont mises en place, afin d'accompagner au mieux nos adhérents et surtout leur faciliter la vie. Je félicite et encourage ces projets de soutien et d'entraide qui sont au cœur de nos missions. L'attention que nous portons aux autres est plus que jamais nécessaire.

Je sais aussi que certaines personnes voudraient faire et proposer leur aide, mais ne peuvent pas, parce que considérées comme « sujets à risque », elles ne peuvent s'exposer et se fragiliser davantage. Il faut donc respecter au mieux le confinement afin d'éviter tout risque inutile.

Nous faisons preuve de solidarité autrement ; aujourd'hui nous avons des moyens de communication qui permettent de concilier le son et la vision. Ne perdons pas le contact et surtout protégeons nous, pour mieux nous retrouver.

Nous venons de publier la Newsletter n° 5 qui aborde l'actualité et donne quelques indications sur les dispositions ministérielles prises pour la protection de l'enfance, dont vous trouverez les pièces annoncées sur le site.

Je complète les indications fournies sur le déroulement du congrès, par quelques éléments plus internes à notre réseau, c'est pourquoi il me semblait important de faire le Fédé-Flash.

Dans l'attente de retrouver le chemin de nos instances nationales et départementales, je souhaite à chacun beaucoup de courage pour surmonter cette période le mieux possible.

Restez chez vous ! Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien fraternellement.

*Le Président
Jean Marie MULLER*

**Congrès des 7 et 8 Mars à
LA ROCHELLE**

Je tenais à vous remercier d'être venus nombreux à ce congrès, qui présentait pourtant les prémices d'une catastrophe sanitaire. Certains adhérents ont dû annuler leur déplacement, ce que nous avons compris et les autres ont pris le risque des transports en commun pour se rendre à ce rendez-vous.

La chance nous a souri, nous évitant l'annulation des réservations, ce qui aurait engendré des frais considérables et une déception profonde de nos amis de l'ADEPAPE de Charente Maritime, en responsabilité de cette organisation. On sait le réel investissement humain et la disponibilité de tous les instants que cela nécessite ; c'est pourquoi je renouvelle mes sincères félicitations à toute l'équipe pour la qualité de l'accueil qu'elle nous a réservée.

Nous n'avons pas eu l'occasion d'échange de courrier officiel auprès des élus présents, mais je sais que Jean Paul GABORIT, homme de grande classe et respectueux des règles de bienséance, aura fait le nécessaire auprès notamment de Madame BUREAU, vice-présidente du Conseil départemental et Monsieur FOUNTAINE Maire de La Rochelle.

Sur la table ronde, nous allons rapidement faire un « Cahier de la Fédération » pour que les interventions de la table ronde deviennent un outil de travail pour nos ADEPAPE. En effet, nous avons pu apprécier l'intervention de :

- Madame BELLE VAN THONG, Membre de l'ANDASS et du CNPE, notamment animatrice de la commission « adaptation des interventions aux besoins de l'enfant »,
- Monsieur Eric GOZLAN, Directeur général de l'Association OSE, psychologue et membre du CNPE
- Nos jeunes administrateurs fédéraux, Gheorghe, Louis et Marceau, portes parole du groupe de jeunes ressources qui ont porté la parole des jeunes au ministère en Janvier dernier.

Sur la partie statutaire, nous avons dû intégrer un point supplémentaire à l'OJ, concernant les difficultés rencontrées avec quelques associations du réseau REPAIRS ! Je remercie vivement les associations présentes d'avoir accepté l'examen de ce point intitulé « Rapports Fédération Nationale et réseaux d'influence, tels que Repairs ! » et d'avoir pris le temps d'un échange, afin de procéder à un vote à bulletins secrets, dont la décision apparaît dans la newsletter.

Le rapport d'activité, présenté de façon dynamique, au moyen d'un PowerPoint a été particulièrement apprécié, estimé complet et vivant.

Tous les éléments relatifs aux finances, ont été votés à l'unanimité et le mandat du Commissaire aux comptes a été reconduit pour 6 ans avec la société CERGI CIGOS, représentée par Laurence SAVATIER-DUPRE, commissaire aux comptes qui intervient actuellement.

Le Conseil d'Administration s'est enrichi d'un nouvel administrateur, en la personne de Norbert VIEILLAME, Vice-président de l'ADEPAPE de Haute Garonne, en remplacement de Claude LE MERRER, qui reste au C.A. en qualité de Personne Ressource.

Le rapport moral et d'orientation du président est disponible sur le site internet.

Les questions des associations ont trouvé les réponses souhaitées par la voix de Monique FERREIRA et enfin la synthèse attendue par chacun, présentée par Roland WILLOCQ qui sait à chaque congrès, rendre ces 2 journées vivantes et agréables et avec l'humour qu'on lui connaît.

Il ne faudrait pas que la Région Grand-Est, particulièrement touchée par le coronavirus, vous laisse une quelconque appréhension pour l'année prochaine, car nos amis de La Passerelle d'Azur s'affèrent pour nous organiser le congrès 2021 à Strasbourg. Réservez déjà votre premier Week-end de mars (comme d'habitude).